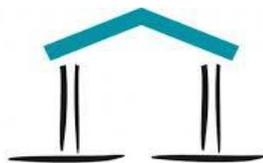




**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MAISON DE JUSTICE
ET DU DROIT**



point-justice
informer, orienter, aider

30 39

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE VAUVERT (MJD) PERMET A TOUS LES HABITANTS UN MEILLEUR ACCES AU DROIT. GRATUIT ET EN TOUTE CONFIDENTIALITE, LA MJD VOUS ACCUEILLE, VOUS ORIENTE ET VOUS PROPOSE UN LARGE CHOIX DE PERMANENCES JURIDIQUES ET **NOTAMMENT L'AGAVIP POUR AIDER LES VICTIMES D'INFRACTIONS PENALES**



VOUS ETES VICTIME DE VIOLENCES, AGRESSIONS, MENACES, HARCELEMENTS, ATTEINTES AUX BIENS, ESCROQUERIES OU ACCIDENTS

Une équipe de professionnels vous offre un accueil, un soutien, une information et une orientation confidentiels et gratuits pour :

- Vous informer de vos droits et vous aider à les faire valoir
- Vous accompagner dans vos démarches judiciaires et sociales
- Vous proposer un soutien psychologique
- Vous proposer une mesure de Justice restaurative

Tous nos intervenants sont des professionnels ou des bénévoles formés et à votre écoute.

LES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION GARDOISE D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PENALES (AGAVIP) A LA MJD VAUVERT : le lundi une fois par mois.

PRISE DE RENDEZ-VOUS : En se présentant directement à la MJD de Vauvert - par téléphone au 04.66.88.88.40 ou 42 - par mail mjd-vauvert@justice.fr